

CTC du 8 novembre 2012

EMPLOI

Avant d'entrer dans le document lui-même, il convient de faire quelques remarques sur la forme. Quand il est convenu que nous parlions d'emploi, il semble couler de source d'avoir un point précis sur celui-ci. L'ensemble des chiffres devrait d'ailleurs parvenir régulièrement aux organisations syndicales.

Par ailleurs, si nous ne nous faisons pas d'illusion sur la capacité de la direction d'amender son texte au moment de ce CTC, il est choquant de voir que ce document circule déjà dans les régions. C'est assez symptomatique de l'idée que les directions se font du dialogue social.

Faut que ça saigne

Il faut tailler dans la bête. La mise en musique que vous nous proposez, prouve que ce qu'on appelait l'audit socio organisationnel n'a servi et ne servira à rien. Sacrée responsabilité !

Au fil du document

La philosophie du document vise à expliquer que l'on va faire plus avec moins de personnes. C'est sans doute pour cela que la question de qualité y est absente. Cela prouve au moins une chose, c'est que nous sommes tous conscients que le service rendu à la forêt se dégradera encore.

P4. Parler des activités de l'ONF sans citer les missions régaliennes telles que la surveillance et les fonctions de police, relève de l'acte manqué. Il est vrai que cette activité n'est plus une priorité de la direction depuis longtemps. Pour nous il est important qu'elles réapparaissent explicitement et non pas sous le terme générique de gestion durable, qui, au vu des faits, est largement dévoyé.

P6 On nous dit que des investissements sont nécessaires pour remplacer les peuplements médiocres. Est-ce pour faire plaisir au lobby des scieurs de résineux et des pépiniéristes ? A-t-on estimé la superficie totale de ces peuplements ? Qu'est-ce pour vous un peuplement médiocre ? Quid de la biodiversité dans cette démarche ?

L'équilibre forêt gibier, le problème est posé, bien. Mais un début de piste, une ébauche de pensée, sur l'action réelle que mènera l'établissement aurait dans ce cas été la bienvenue.

Pour les collectivités, on cite le contrat et les 200000 m3 supplémentaires demandés aux communes. Qu'en a-t-il été en 2012 ? Quel intérêt pour les communes de mobiliser plus dans la conjoncture actuelle ? Un peu de bon sens et de pragmatisme devrait, dans ce document interne, proposer des adaptations conjoncturelles.

P7 On nous parle des enjeux spécifiques des DOM. A ce propos, il nous semblait que notre Président de CA devait compléter son premier rapport par un document spécial pour les DOM. Qu'en est-il ?

On comprend mieux la phrase concernant le respect des contextes locaux au vu des réductions d'effectifs demandées dans ces départements et en Guadeloupe en particulier. Cela amène à des taux d'encadrement dans ces départements dépassant toute mesure. A quand une mutualisation des directeurs régionaux ? Quant à la lutte contre la pression foncière, nous aurions apprécié que nous soit cité au moins un DOM où la question est traitée de manière exemplaire.

Nous savons que les pépinières de l'Etat intégreront l'ONF en 2013. Le SNU a déjà demandé que le dossier soit présenté en CTC et réitère cette demande.

Les activités concurrentielles :

Dire que les activités concurrentielles sont un moteur de progrès, dévalorise de facto toutes les autres activités. Faudrait-il encore que ces activités soient bénéficiaires.

Nous demandons la transmission de l'ensemble des plans stratégiques territoriaux et régionaux.

P8 Le débat sur les grands comptes du dernier CTC nous éclaire sur le partenariat avec certaines entreprises, mais il faut bien admettre que les résultats ne sont pas là et qu'il manque sans doute un peu de recul sur ces partenariats.

Parler de contribuer à renforcer le réinvestissement nécessaire en forêt communale est assez savoureux quand aujourd'hui les forestiers ne peuvent même plus citer la domaniale comme exemple. Et puis, le lien avec les ventes de bois est peut-être à faire. On ne s'étendra pas non plus sur les augmentations des tarifs de l'ONF en matière de travaux.

Sur l'équilibre budgétaire, on est rassuré de voir qu'un pilotage renforcé permettra d'atteindre l'équilibre. Cela ne commencera qu'en 2013, car on peut douter qu'il ait été mis en place en 2012 au vu des résultats.

Bizarrement, pas d'allusion au statut de l'établissement et à l'évolution de son financement, rien sur un versement compensateur en diminution en euro courant. Mais on fait le constat que la conjoncture est dégradée, sans avouer que l'ONF est aujourd'hui utilisé pour soutenir indirectement une filière bois défectueuse.

P9 Vous souhaitez améliorer la performance des DT, DT ATX. Comment ? Ce n'est pas dit : en supprimant des postes ? Mais cela nous rendra-t-il plus compétitif ? En baissant les frais de structure ? Mais on sait que pour les directions il est plus facile de supprimer les échelons inférieurs que de se faire hara-kiri.

Pour les travaux sylvicoles, il aurait peut-être été opportun de se poser la question d'une concurrence qui n'existait pas forcément il y a quelques années ? C'est vrai que poser la question pourrait amener à revoir certains choix.

P10 Le maillage territorial. C'est beau, c'est vendeur, mais c'est là que l'effort devra se faire. De plus pervers que nous pourrions presque imaginer qu'il y a une incohérence.

P11 Stratégie nationale travaux ... festival :

- S'appuyer sur les activités où les ATX sont les plus performantes, faut-il encore que nous puissions les vendre.

Gérer le développement de l'activité domaniale en ayant recours aux entreprises externes est difficile à admettre pour les ouvriers forestiers.

Pour les travaux sylvicoles, les exemples techniques donnés sont pour le moins surprenants. Que voulez-vous montrer par de tels exemples ?

Sur l'exploitation manuelle, le choix est fait de tuer la régie alsacienne et vouloir limiter à 12% sur le reste du territoire, c'est aussi faire fi de la réalité des entreprises de travaux forestiers.

Sur le bilan des agences travaux, nous demandons une nouvelle fois que nous soit communiqués les bilans.

- Augmenter la capacité d'intervention réactive de l'ONF en supprimant des postes et en maintenant une organisation qui est source de lourdeur reconnue.

Dans les axes de la stratégie de l'agence travaux on nous parle d'optimiser l'organisation. Comment ? En allégeant la structure, en déployant teck séquoia, en supprimant des emplois ?

P13, l'antagonisme entre abandonner les prestations et chantiers non rentables et réaliser des chantiers indispensables à la gestion durable, nous fait toujours craindre que le point un soit prépondérant sur le deuxième. Le coût des travaux aujourd'hui pour les petites surfaces alimente cette crainte

Assurer qu'un des points forts de l'agence travaux est le respect des délais et de la saisonnalité, ne serait-ce pas de la publicité mensongère ? C'est l'un des griefs les plus importants fait aujourd'hui à l'agence travaux par les agents.

Est-ce que c'est au niveau agence que doit se définir le niveau de qualité attendue ? Bon d'un côté, se poser la question c'est aujourd'hui reconnaître que la qualité n'est pas toujours présente.

Le fantasme de ne pas s'autolimiter dans les programmations de travaux est encore bien vivace visiblement. C'est cette politique imposée par endroit qui a enclenché l'habitude des communes de rayer les lignes de travaux.

P14 La création d'emploi pour les grands comptes demande une précision quant au type de contrats qui seront engagés, CDD ou CDI ?

Sur la répartition de la diminution des effectifs, il manque quelques éléments :

- Quelles catégories seront concernées et dans quelles proportions ?
- Quels métiers seront concernés ?

On nous parle de diminuer le taux de vacance frictionnelle sans nous donner le nombre des postes organisés. Nous demandons que ces chiffres nous soient communiqués au plus vite. Nous ne pouvons croire que l'administration n'est pas en possession de ces données.

Quant à la présentation des IGA, il aurait été honnête d'ajouter que cette méthode a été rejetée par les organisations syndicales, pour les raisons que vous connaissez. De facto, vous ne pouvez affirmer que cet outil est partagé.

P19

Traiter de l'amélioration du pourvoi des postes sans développer la question des concours est scandaleux. Vous connaissez nos demandes sur le sujet.

P 22 Tout est dit quant à l'accompagnement quand vous précisez que tout ceci se fera dans la limite du plafond d'emplois.

Création d'un conseiller « accompagnement » : si la mesure relève plus de la « communication » que de l'efficacité, nous espérons que vous aurez la décence de ne pas embaucher pour ce type de poste.

P23, La mesure permettant aux agents administratifs de catégorie C dont le poste sera supprimé d'accéder aux postes de B (tout en restant C), permettra sans doute de mettre encore un peu plus d'ambiance dans les services. **La solution, c'est le passage de tous les C en B.**

Par ailleurs, cette proposition montre que contrairement à ce que vous annonciez, il y aura bien des suppressions sèches de postes et des mutations obligatoires.

Vous saviez que sur l'emploi nous étions contre pour une question de fond.

Vous savez aujourd'hui que sur la forme vous avez également l'opposition du SNU.